Simplifiez-vous la vie



Pour bénéficier de la facilité offerte par le prélèvement automatique par banque, remplissez les deux coupons ci-dessous, joignez une copie de votre RIB (complet) et retournez-les à la

MAIRIE de Païta

BP 7 – 98890 PAITA

	DEMANDE	DE PRELEV	'EMENT		NUMERO D'EMETTEUR : 461900
				Monsieur le Maire de la Ville de Païta B.P. 7 - 98890 - PAÏTA	
mc	Monsieur le M Je vous prie do on compte noté ci-	aire, e bien vouloir, à part	ir de la réception de la présente, l nt des créances qui sont dues au		ur de la Ville de Païta, par le débit de
	Cantine (1)		Transport (1)		Garderie (1)
Αι					
di	fférent directemer	nt avec la Mairie.	ou CCP) n'aura pas à m'adresser alables jusqu'à révocation de ma		on et qu'en cas de litige, je réglerai le
	Code Etablissement	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIP ou RIB	
					à Païta, leSignature
(1)) cochez la case corre	espondante			
Ν	lom et Prénom du	ı redevable :	RELEVEMENT		NUMERO D'EMETTEUR : 461900 Monsieur le Directeur de (1
A					
-		de bien vouloir débit	ter mon compte noté ci-dessous, s redevances mensuelles de can		outes les créances qui seront établies et/ou trimestrielles de transport
Cantine (2)					Garderie (2)
Αι	u nom de :				
n'a		tendu que votre resp ser de leur exécution		en cause à l'occa	asion de ces opérations et que vous
			ralables jusqu'à révocation de ma	a part.	
Γ	Code Etablissement	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIP ou RIB	
					à Païta la

Signature

PLUS D'ENVOI A POSTER

Sur autorisation de votre part, votre banque prélève automatiquement les redevances mensuelles de cantine, de garderie et/ou trimestrielles de transport scolaire.

VOUS GARDEZ LE CONTROLE TOTAL DE VOS REGLEMENTS

Sur autorisation de votre part, votre banque prélève automatiquement les redevances mensuelles de cantine, de garderie et/ou trimestrielles de transport scolaire. Si vous aviez un jour, un doute sur une facture, vous auriez la possibilité de faire suspendre le prélèvement. Il vous suffira d'en faire la demande à la Mairie de Païta qui fera le nécessaire.

VOUS POUVEZ ANNULER A TOUT MOMENT

votre autorisation de prélèvement automatique par simple avis à la Mairie de Païta. Cette annulation est gratuite.

SANS FRAIS ET SANS SURPRISE

Toutes les opérations sont <u>gratuites</u>, et s'il survenait une erreur, vous seriez immédiatement remboursé dans les meilleurs délais.



Mairie de Païta Téléphone : 35.21.11 ou 35.21.27 regie@ville-paita.nc

Le prélèvement automatique par banque



un moyen de paiement pratique,

sûr

sans frais.

